COMMUNE DE ATTERT

Province de Luxembourg
Arrondissement d'Arlon

À Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal d'ATTERT,

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu en la Maison communale, salle du Conseil communal, **le jeudi 20 février 2025 à 19 heures 30**.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Présentation des activités de la télévision locale TV LUX
3. Présentation des activités du GAL ARELERLAND
4. Groupe d'Action Locale Arelerland - Approbation de la convention de partenariat et de subvention
5. Dotation 2025 à la zone de police locale
6. Relevé cartographique vectorisé du réseau d'alimentation en eau de la Commune d'Attert - Approbation de la convention relative aux modalités d'exécution des missions à confier à IDELUX
7. Achat de deux véhicules de type camionnette pour le Service technique - Approbation des conditions et du mode de passation du marché
8. Personnel communal - Service technique - Conditions de recrutement d'un Fontainier (H/F/X) à temps plein à titre contractuel - Constitution d'une réserve de recrutement
9. Personnel communal - Service technique - Conditions de recrutement d'un ouvrier polyvalent (H/F/X) à temps plein à titre contractuel - Constitution d'une réserve de recrutement
10. Personnel communal - Plan de cohésion sociale/Administration générale - Conditions de recrutement d'un Chef de projet/Agent administratif (H/F/X) à titre contractuel - Constitution d'une réserve de recrutement
11. Personnel communal - Enseignement fondamental - Conditions de recrutement de puériculteurs-trices (H/F/X) à temps plein à titre contractuel - Constitution d'une réserve de recrutement
12. Évocation des points d'actualité et des divers

HUIS CLOS

13. Maternel - Matricule 2-800722-0764 - Démission des fonctions avec effet rétroactif au 25 août 2024 - Prise d'acte d'office
14. Primaire - Matricule 2-620613-0803 - Admission à la retraite - Prise d'acte
15. Primaire - Matricule 2-650619-1393 - Disponibilité précédant la pension de retraite (DPPR) à la rentrée scolaire de 2025-2026 - Prise acte
16. Primaire - Matricule 2-671025-0986 - Disponibilité précédant la pension de retraite (DPPR) à la rentrée scolaire de 2025-2026 - Prise acte

Attert, le 12 février 2025

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

Le Directeur général,

Ch. VANDENDRIESSCHE

COMMUNE D'ATTERT - PROVINCE DE LUXEMBOURG

Le Bourgmestre,

L. QUIRYNEN